



## LE 10 MARS, PRENONS LA RUE POUR SORTIR DE L'IMPASSE

Le sanitaire, le social et le médico-social sont à bout de souffle. Nous portons la détresse sociale du pays. Les **salarié·es s'épuisent à tenir à bout de bras des missions de service public essentielles** pendant que :

- les salaires stagnent
- les conditions de travail se dégradent
- les financements restent dramatiquement et drastiquement insuffisants pour garantir la dignité des personnes que nous accompagnons

Les salaires sont écrasés, les grilles sont tassées, en lien avec le SMIC qui rattrape nos qualifications et l'inflation frappe chaque foyer, entraînant un **sentiment légitime de déclassement** des professionnel·les de nos secteurs. Notre expérience ne paie plus, nos diplômes sont dévalorisés, le sens même de notre engagement est fragilisé.

Pour exemple, sur la convention 51, si les salaires (en brut) avaient suivi la même augmentation que celle du SMIC entre 2002 et aujourd'hui :

- un·e AES (accompagnant·e éducatif·ve et social·e) gagnerait 760,50€ de plus
- un·e aide-soignant·e gagnerait 943€ de plus
- un·e infirmier·e gagnerait 1297,44€ de plus
- un·e rééducateur·rice gagnerait 1753.30€ de plus

Sur la convention 66 :

- un·e éducateur·rice spécialisé·e (bac +3) en début de carrière (sans sujétion d'internat) est rémunéré·e 1862,70€ bruts par mois, soit seulement 39,67€ de plus que le SMIC
- un·e agent·e de de service intérieur au bout de 28 ans de carrière (sans sujétion d'internat) est rémunéré·e 1909,91€ bruts par mois soit 86,88€ de plus que le SMIC.

Le 7 janvier 2026, le **Sénat a refusé** une proposition de loi qui visait à **revaloriser nos salaires** et les **négociations sur les salaires** dans le cadre de la CCUE (convention collective unique et étendue) pourraient être **repoussées à 2028** ! La reconnaissance salariale liée au diplôme, à la qualification et aux responsabilités dans nos secteurs est niée.

**Ça suffit !!! L'accompagnement des personnes vulnérables ne peut plus se faire dans la précarité et l'épuisement.**

Ce que nous vivons n'est pas une fatalité économique, considérer nos métiers comme un coût financier et non comme une richesse humaine est un choix politique. De l'argent, il y en a... et il est accaparé par quelques un·es.

L'étude OXFAM sortie en janvier le montre. En France, en 2025, un·e milliardaire gagnait en moyenne **1768€ par minute** et ce, 7 jours sur 7 et 24h sur 24 !

La fortune des milliardaires français a doublé entre 2017 et aujourd'hui. 53 milliardaires sont désormais plus riches que 32 millions de français-es réunis-es.

A l'échelle mondiale, la fortune des milliardaires a atteint en 2025 18 300 milliards de dollars cumulés. C'est 81% de plus qu'en 2020. Là où il y a 14 ans, les 1% les plus riches détenaient autant que la moitié de la population, aujourd'hui, **12 milliardaires possèdent plus que la moitié la plus pauvre du monde.**

### **L'injustice doit cesser !**

Le 15 mars prochain, nous fêtons les **60 ans de la convention collective 66**. Soixante ans d'histoire sociale et de droits acquis.

Une convention collective n'est pas un souvenir que l'on commémore en silence. C'est un outil de protection que nous défendons et que nous devons continuer de faire vivre collectivement. Nous ne gagnerons rien en restant isolés. Nous ne gagnerons rien en attendant que d'autres décident pour nous. Ensemble, organisés et déterminés, nous pouvons peser. Les collègues de la prévention spécialisée en grève depuis le 19 novembre nous montrent une nouvelle fois que l'union fait la force. Inspirons-nous de leur lutte.

Affirmons que **notre travail a de la valeur**, qu'il mérite respect et reconnaissance. Nos métiers sont qualifiés, exigeants, indispensables. Ils demandent des diplômes, de l'expérience, de l'engagement. Affirmons que l'accompagnement des plus fragiles ne peut pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Nous sommes des milliers de travailleur-ses dans le sanitaire, le social et le médico-social. Sans nous, nos établissements et services ne fonctionnent pas. **Nous ne demandons l'impossible, nous refusons simplement l'inacceptable.** Faisons de cette journée une démonstration de force.

A cette occasion, **ensemble, sortons la tête de l'eau** et imposons :

- Une revalorisation réelle et immédiate des grilles de salaire et la fin du tassement organisé
- Une Convention Collective ambitieuse et de haut niveau
- Des moyens humains et financiers à la hauteur pour la dignité des personnes accompagnées
- Une justice sociale et un service public fort

### **Rendons-nous visibles**

**Mardi 10 mars 2026 à 12h devant l'entrée principale du CHU de Nantes**

(Avec vos pique-niques)

Les syndicats et le collectif ont besoin de **vos constats, vos idées pour renforcer et amplifier cette lutte collective.** Nous vous invitons donc à participer à une **ASSEMBLEE GENERALE** qui aura lieu à la **fin de la manifestation** dans la salle A du bâtiment central de la **Maison des syndicats.**

### **Contacts :**

- Collectif travail social en lutte 44 : [socialenlutte44@gmail.com](mailto:socialenlutte44@gmail.com)
- CGT : 07 67 35 47 97 - [cgt-sante-sociale@ikmail.com](mailto:cgt-sante-sociale@ikmail.com)
- FSU : 02 40 35 96 55 - [fsu44@fsu.fr](mailto:fsu44@fsu.fr)
- Sud Santé sociaux : 06 07 55 69 95 - [contact@sudsantesociaux44.fr](mailto:contact@sudsantesociaux44.fr)